

INFORMATION

Date : 02/05/2018 Date dernière modification : 22/11/2023	Reference : DMA-INF/18.032
Emetteur :	Destinataire(s) :
Nom : Sébastien TEYSSEIRE Dir/Dept/Service : Marché Premium Téléphone : 06 62 52 66 97	Gestion Privée Banquiers Privés Marchés BDR
Rédacteurs :	Copie(s) pour information :
Noms : Claude MAUSY ☎ 06 34 19 47 36 Nathalie CASSAN ☎ 03 88 52 57 03	Direction Marketing et Animation Solutions clients DSC CRC Conformité
Nom du processus : Epargne Financière	Pilote du Processus : Sébastien TEYSSEIRE
OBJET : GESTION SOUS MANDAT CTO / PEA La CEGEE devient teneur de compte - Note mise à jour le 21/03/2022 pour ouvrir la commercialisation aux marchés BDR - Le 14/11/2022 pour externaliser la prestation (ouverture, acte de gestion GSM) auprès de TOPAZE via la transmission des documents dans le Workflow Platine - Le 15/03/2023 actualisation des frais sur PEA pour prendre en compte le plafonnement de la Loi Pacte - Le 25/04/2023 pour exclure les souscriptions en démembrement de propriété et rendre obligatoire la mise à jour du questionnaire de finance durable (QD)	

Informations Essentielles

Offre commercialisable par :	CAGP, Banquiers Privés et CA BDR
Début de commercialisation	Depuis le 09 avril 2018
Famille de produit et type de placement	Titres : Gestion sous mandat
Durée d'investissement	>3 ans
Eligibilité contrats	CTO et PEA (Exclusion des souscriptions en démembrement)
Catégorie client	Personnes physiques C1 (débutant) C2 (initié), C3 (confirmé), C4 (expert) Personnes morales des banquiers privés et CA BDR Commercialisation interdite auprès des US Person
Profil de risque client cible	R2 (risque modéré) et R3 (risque élevé) en fonction des orientations de gestion
Niveau de Risque (SRRI)	De 3/7 à 6/7 en fonction de l'orientation de gestion
Objectif d'investissement	Ce produit est destiné principalement aux clients souhaitant déléguer la gestion d'un portefeuille de titres et/ou en recherche de la diversification
Documents à numériser <u>par le commercial</u>	Voir tableau de synthèse à la fin de la note
Complétude et conformité de la Connaissance Client avec actualisation et validation du TOP CC VERT	Obligatoire

1-PRESENTATION

Afin de proposer une offre en adéquation avec les attentes des clients, et la situation des marchés financiers, un nouveau service de Gestion sous mandat (GSM) est accessible pour nos clients Gestion Privée, Banquiers privés et clients des marchés BDR (dont la surface financière CEGEE est supérieure à 150 K€).

Nous proposons la GSM de VEGA IM en Compte Titres (CTO) et Plan d'Épargne en Actions (PEA) avec CEGEE comme teneur de compte. Autrement dit, les CTO/PEA resteront logés dans les livres des agences Caisses d'Épargne qui conserveront les avoirs du client.

Principes Généraux

Qui est VEGA IM ?

- Au 31/12/2016, VEGA Investment Managers est une filiale de Natixis Wealth Management (60%) et de Natixis Asset Management (40%) avec :
 - 7 milliards d'€ d'actifs sous gestion (dont 60% en gestion collective et 40% en GSM)
 - 60 collaborateurs dont 34 dédiés à la gestion et à l'analyse financière
 - Un historique de performance supérieur à 25 ans pour l'activité de gestion collective et 20 ans pour la GSM
- Une société de gestion de portefeuille spécialisée en solutions patrimoniales à l'attention des investisseurs privés et institutionnels.
- Une approche patrimoniale qui cherche à optimiser et accroître le patrimoine de nos clients.
- Une offre structurée autour de 3 métiers : la gestion collective, la gestion sous mandat et le conseil et la sélection de fonds.
- Une recherche de moteurs de performance qui repose à la fois sur la sélection de valeurs, la sélection de fonds en architecture ouverte et l'allocation d'actifs.
- Une expertise sur les marchés d'actions et de taux européens régulièrement récompensée, notamment en termes de performances et de maîtrise de la volatilité

Qu'est-ce que la GSM VEGA IM ?

- Un **service d'investissement** proposé au client pour **gérer son portefeuille de valeurs mobilières**.
- Un contrat qui lie le client à un gestionnaire d'actifs et détermine les droits et obligations de chaque partie.
- Des **valeurs sélectionnées par des professionnels**
- Une allocation et un profil de gestion **en adéquation** avec les besoins, les objectifs, l'horizon de placement et l'appétence au risque, l'expérience et connaissance en matière financière du client.
- Un investissement **géré dans le temps** quelles que soient les configurations de marché

2- FONCTIONNEMENT DE LA GSM VEGA IM

La GSM peut être souscrite dans un Compte Titre Ordinaire ou dans un Plan d'Épargne Action (clients BDR non éligibles au PEA) avec un seuil d'accès :

- 50 000 € pour un mandat OPC
- 100 000 € pour un mandat en titres vifs

INFORMATION

CTO

- Accès mandat OPCVM
À partir de 50 000€
- Accès mandat mixte
(titres vifs et OPCVM)
À partir de 100 000€

PROFILS

Modéré Actions
Équilibre
Vitalité
Audace

PEA

- Accès mandat OPCVM
À partir de 50 000€
- Accès mandat mixte
(titres vifs et OPCVM)
À partir de 100 000€

PROFILS

Actions PEA
PEA défensif

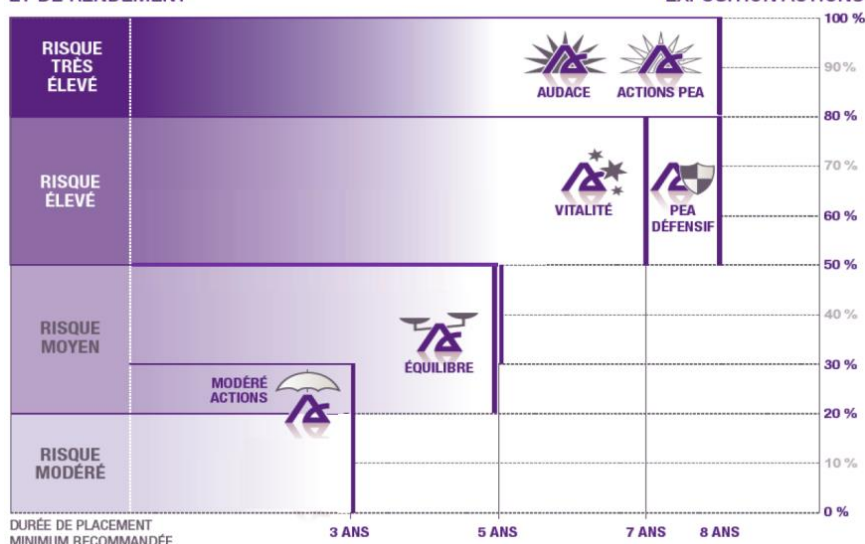
A partir de 750 000€, il est possible d'accéder à une gestion totalement sur mesure LA GESTION PERSONNALISÉE

Profils d'investissement accessibles selon les supports :

Profil de gestion	Echelle de risque	Profil de risque	Durée de placement recommandée	Part Actions	Enveloppes éligibles
Modérée Actions	3/7	Risque modéré	3 ans minimum	De 0 à 30 %	CTO
Équilibre	4/7	Risque modéré	5 ans minimum	De 20 à 50 %	CTO
Vitalité	5/7	Risque élevé	7 ans minimum	De 50 à 80 %	CTO
Audace	6/7	Risque élevé	8 ans minimum	De 80 à 100 %	CTO
PEA défensif	5/7	Risque élevé	8 ans minimum	De 50 à 80 %	PEA
Actions PEA	6/7	Risque élevé	8 ans minimum	De 80 à 100 %	PEA

PROFIL DE RISQUE
ET DE RENDEMENT*

EXPOSITION ACTIONS



* A risque plus élevé, rendement potentiel plus élevé et à risque plus faible, rendement potentiel plus faible

Frais et commissions :

Commissions de gestion	CTO	PEA
Commission semestrielle basée sur la moyenne des valorisations fin de	de 1 à 150 000 €.....0,65 % / an de 150 001 à 800 000 €.....0,43 % / an supérieur à 800 001 €.....0,29 % / an	de 1 à 150 000 €.....0,65 % / an de 150 001 à 800 000 €.....0,43 % / an supérieur à 800 001 €.....0,29 % / an

INFORMATION

mois avec une exonération des valeurs groupe		
Droits de garde	CTO	PEA
Commission annuelle basée sur la valorisation de fin de période avec exonération appliquée aux valeurs groupe	De 1 à 150 000 €0,65 % /an De 150 001 à 800 000 €.....0,43 % /an Au-delà de 800 001 € 0,29 % /an Minimum150 € /an	De 1 à 800 000 €0,40 % /an Au-delà de 800 001 € 0,29 % /an
Frais de transaction sur opérations de bourse ainsi que des frais sur OPC	CTO	PEA
Bourse NYSE Euronext (avec courtage à la charge de l'établissement)	De 1 à 15 000 € 1,29 % Supérieur à 15 001 €1,02 % Minimum 14, 31 €	Dès le 1 ^{er} euro..... 0,50 % Pas de minimum par place
Bourse étrangère	Dès le 1 ^{er} euro1,39 % Pas de minimum par place	Dès le 1 ^{er} euro..... 0,50 % Pas de minimum par place
Investissements dans des OPC Droits d'entrée et de sortie	CTO	PEA
Droits d'entrée	Actions..... 2 % Obligations.....1 % Autres actifs (ex fonds diversifiés et alternatifs).....1 % Monétaire.....0 %	Actions..... 2 % Obligations.....1 % Autres actifs (ex fonds diversifiés et alternatifs).....1 % Monétaire.....0 %
Droits de sortie :	Aucun	Aucun

Spécificités de la GSM VEGA en CTO PEA

- Les avoirs ne sortent plus des livres de la Caisse d'Épargne.
- VEGA accepte des contraintes de gestion en matière de conservation de valeurs dans le portefeuille dans la limite de 10 % des actifs pour les orientations de gestion « modérée actions » et 20 % des actifs pour les autres orientations de gestion, permettant notamment la détention de parts sociales en parallèle de la GSM.

3- PRINCIPAUX RISQUES

- ❖ Risque de perte en capital
- ❖ Risque de contrepartie
- ❖ Risque de liquidité
- ❖ Risque de marché
- ❖ Risque action
- ❖ Risque de crédit
- ❖ Risque de taux
- ❖ Risque lié aux titres High yield
- ❖ Risque lié à la gestion alternative
- ❖ Risque marchés émergents
- ❖ Risque de change

Vous retrouverez les définitions détaillées de chaque facteur de risque en annexe 7 page 23 du mandat de gestion.

4- CLIENTS CIBLES

Clients personnes physiques et prospects personnes physiques dont la surface financière CEGEE est supérieure à 150 K€

Clients personnes morales et prospects en relation avec un banquier privé.

- Ne pas être résident fiscal aux Etats-Unis ou être bénéficiaire effectif d'une société de droit US
- Prêts à supporter un risque de perte en capital modéré, voire élevé
- Qui n'ont pas un objectif spéculatif

INFORMATION

- Qui manquent de temps pour gérer eux-mêmes leurs portefeuilles
- Qui n'ont pas la compétence ou l'appétence pour s'impliquer dans une gestion rigoureuse, active et réactive
- Qui veulent diversifier leurs placements
- Dont l'investissement ne représente pas + de 40% de la surface financière

5- MODALITES DE COMMERCIALISATION

Avant de conseiller cette gestion au client :

- ➡ Il convient de tenir compte de sa connaissance, de son expérience en matière financière, de ses exigences et ses besoins, de son appétence aux risques et de son horizon de placement et de sa capacité à subir des pertes. Il est impératif d'**actualiser le Questionnaire Profil Investisseur (QPI) ainsi que le Questionnaire finance durable (QD) accessible lors du parcours LEA. Ce document doit être établi en amont de la proposition commerciale et doit être signé par le client. Sa validité est de 2 ans.** De même, la **mise à jour du DRC et des éléments relatifs à sa situation familiale et patrimoniale dans le SI** (système d'information) est indispensable, notamment pour apprécier la pertinence du conseil et du choix de l'orientation de gestion.

Ce produit est réservé aux investisseurs dont les ressources financières et le patrimoine sont suffisants et qui n'ont pas un besoin immédiat de liquidité de leur investissement.

- ➡ Il est indispensable d'attirer particulièrement l'attention du client sur :
 - ✓ Les caractéristiques de la GSM CTO/PEA
 - ✓ Les risques liés à la GSM CTO/PEA, notamment un **risque de perte en capital et une faible liquidité**
 - ✓ L'horizon d'investissement : de 3 ans minimum à 8 ans minimum suivant le profil de gestion
 - ✓ Les frais et commissions et notamment la part revenant au distributeur (**voir annexe 1 en page 16 du mandat de gestion**)
- ➡ La GSM CTO/PEA s'adresse aux investisseurs qui sont prêts à prendre un risque de perte en capital et n'ayant pas besoin de leurs liquidités avant la fin de la durée de placement recommandé. L'investissement qui sera réalisé par le client devra être limité à un pourcentage raisonnable de ses avoirs (maximum 40 % de la surface financière du client).
- ➡ La durée de placement recommandée suivant l'orientation de gestion retenue pouvant s'échelonner de 3 à 8 ans minimum, le profil de gestion proposé devra être compatible avec l'âge du client. **Pour les orientations de gestion « Actions PEA » et « Audace », la limite d'âge de souscription est fixée à 75 ans.**

Parcours client pour les personnes physiques de la GP (utilisation de LEA):

- ➡ Il est rappelé que la souscription de Gestion sous Mandat devra obligatoirement s'effectuer avec parcours conseil LEA (transaction 0174). Point d'attention : Pour mémoire, LEA ne prend pas en compte l'âge du client au sein du parcours. Il revient donc au conseiller d'ajuster les propositions de l'outil en fonction de l'âge du client. **Pour les orientations de gestion « actions PEA » et « Audace », si le client a plus de 75 ans, la proposition de la banque devra inclure une autre orientation de gestion.** Dans le cas d'une non-adéquation des solutions proposées/retenues par rapport aux objectifs et profil du client, ou en cas de refus de conseil par le client, des mises en garde appropriées sont formalisées au client via le parcours client.
 - **Projet** : valoriser un versement et/ou un abonnement ; épargner pour mes proches ; constituer une épargne ; préparer ma retraite ; préparer un projet immobilier
 - **Durée** : > 3 ans **ou** > 5 ans - selon le profil choisi

Parcours client pour les personnes physiques et les personnes morales de la Banque Privée (utilisation O2S)

- ➡ Les clients ne souhaitant pas répondre au QCF/QR sous MySys ne seront pas éligibles à la réalisation d'un parcours conseil en épargne financière sous O2S. Le parcours sans conseil n'est pas possible dans O2S.
- ➡ En cas de refus du client de suivre la recommandation de la banque, le client signera une mise en garde.
- ➡ Point d'attention : Pour mémoire, comme dans LEA, l'outil O2S ne prend pas en compte l'âge du client au sein du parcours. Il revient donc au conseiller d'ajuster les propositions de l'outil en fonction de l'âge du client. **Pour les orientations de gestion « actions PEA » et « Audace », si le client a plus de 75 ans, la proposition de la banque devra inclure une autre orientation de gestion.**

Parcours client pour les clients des marchés BDR :

INFORMATION

Les Chargés d'Affaires qui détectent un besoin ou reçoivent une sollicitation d'un client doivent se rapprocher de leur Banquier Privé afin d'entamer les démarches de contractualisation.

Les questionnaires QCF/QR et la synthèse placement sont à réaliser dans MySys via le parcours conseil (transaction 0199).

Point d'attention : les clients des marchés BDR peuvent également souscrire à la GSM dans le cadre d'un contrat de capitalisation. Dans ce cas, il convient de se reporter à la note d'information [NI-A-0226.pdf](#) relative à la commercialisation des contrats de capitalisation de la Plate-forme Assurance Vie (PAV).

Démarchage financier :

Le recueil d'informations confidentielles (RIC) dispose désormais d'un récépissé de démarchage.

Dans cette situation de conseil, ne pas omettre de matérialiser le démarchage en cochant le récépissé. Le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du mandat, sans pénalité et sans avoir à justifier sa décision.

Documents à remettre aux clients

La fiche précontractuelle trimestrielle du profil GSM CTO-PEA retenue et téléchargeable directement sur le site Espace Defi [GSM VEGA IM - Fiches précontractuelles \(espacedefi.fr\)](#)

- ✓ Un **exemplaire du mandat de gestion** comprenant les conditions générales et les annexes indispensables à la bonne compréhension du produit/service de la GSM VEGA IM signé du client
- ✓ Un exemplaire signé par le client du QCF/QR qui devra être mis à jour **obligatoirement** dans le cas de la mise en place d'une GSM, même si le QCF/QR à moins de 2 ans, car une GSM implique un changement important dans la situation du client
- ✓ Un exemplaire signé de la synthèse épargne provenant du parcours conseil :
 - LEA (transaction 0174)
 - ou O2S (si client d'un banquier privé)
 - ou parcours conseil PM (0199) dans le cas des clients BDR

Documents à transmettre via le Workflow Platine

Les dossiers GSM seront traités directement par Eurotitres et ne transiteront plus par le Service Support Solutions de Nancy/Poirel. Il faudra saisir en lieu et place un workflow Platine nommé « Réservé Gestion Sous Mandat » en y joignant les documents :

- ✓ Le Mandat de gestion complété et signé par le client **en 2 exemplaires (l'exemplaire client sera retourné au client ultérieurement directement par VEGA IM)**
- ✓ Le Recueil d'informations confidentielles complété et **signé par le client et le conseiller**
- ✓ Un exemplaire du QCF/QR **obligatoirement réactualisé dans le cas d'une mise en place d'une nouvelle GSM** (même si le QCF/QR était encore valable) et signé par le client
- ✓ Un exemplaire signé par le client de la synthèse épargne provenant du parcours conseil LEA (transaction 0174) ou O2S (si client d'un banquier privé) ou une synthèse épargne/placement issue du parcours conseil PM (0199) dans le cas des clients BDR
- ✓ Joindre les pièces justificatives relatives à l'origine des fonds (relevé de portefeuille, ordre de virement, acte de cession...)

Point d'attention, les mandats originaux signés par les clients seront à envoyer à Vega dès qu'Eurotitres vous le demandera par l'envoi d'un mail vous invitant à envoyer par courrier les 2 exemplaires du mandat de gestion à l'adresse suivante :

**VEGA IM
Middle Office
115 Rue Montmartre
CS 21818
75002 PARIS**

Archivage et numérisation

Actes	Documents	Source	Archivage numérique par le commercial	Où archiver ?	Que faire des originaux ?
Souscription GSM CTO/PEA	☐ Ouverture CTO « Compte d'instruments financiers » Transaction 0401, vérifier l'existence d'un 04 et ouvrir un compte numéraire associé dédié GSM	MySys	Oui	Classeur client « Titres » Puis « Compte Titres Ordinaire »	Destruction après numérisation
	☐ Ouverture PEA « Plan d'épargne en actions » Transaction 0401, choisir PEA Dédie GSM	MySys	Oui	Classeur client « Titres » Puis « Compte Titres PEA »	Destruction après numérisation
	☐ Mandat de gestion en 2 exemplaires	Workflow Platine	Oui	Classeur client/collecte manuelle « Gestion Privée » Puis « Ouverture Gestion sous mandat CTO/PEA GP BP »	Attendre mail de validation d'Eurotitres puis Envoi postal à : VEGA Middle Office 115 Rue Montmartre CS 21818 75002 PARIS
	☐ Recueil d'informations confidentielles	Workflow Platine	Oui	Classeur client/collecte manuelle « Gestion Privée » Puis « Ouverture Gestion sous mandat CTO/PEA GP BP »	Destruction après numérisation
	☐ Justificatifs d'origine des fonds	Tous justificatifs	Oui	Classeur client/collecte manuelle « Gestion Privée » Puis « Ouverture Gestion sous mandat CTO/PEA GP BP »	Destruction après numérisation
	☐ Document « synthèse épargne - conseil de la banque » ou « déclaration d'adéquation si personne morale »	Workflow Platine	Oui	Classeur client/collecte manuelle « Gestion Privée » Puis « Ouverture Gestion sous mandat CTO/PEA GP BP »	Destruction après numérisation
	☐ QCF/QR	0174 0199 (BDR)	Oui	MySys	Destruction après numérisation

L'ensemble de la documentation est directement accessible dans le WorkFlow Platine.